

Conception et planification des programmes de santé

Titulaires

Dimitri Renmans (Coordonnateur) et Katia CASTETBON

Mnémonique du cours

SAPU-L4121

Crédits ECTS

10 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

** AA1 (D. Renmans):

- > Concepts théoriques: cadre de référence de la planification, typologies, étapes et outils d'élaboration et planification des interventions en santé.
- > Analyse de situation, étude des besoins de santé et détermination des priorités.
- > Construction de la logique du programme.
- > Evaluation des politiques et programmes: première approche des concepts et méthodes.
- > Exercices dirigés d'application de la conception et de la planification d'un projet/programme: exercices d'identification des besoins, construction d'un projet/programme au départ d'un problème de santé en utilisant différents outils (modèles logiques, cadre logique, etc.). Les types de programmes à concevoir peuvent être d'approches diverses, y compris des interventions en promotion de la santé. Planification opérationnelle de ce projet.

** AA2 (K. Castetbon): Concept et étapes de mise en œuvre des revues systématiques ; analyse critique des articles originaux ; présentation des résultats de revues systématiques ; programmes de santé publique basés sur les « faits » (Activité d'apprentissage organisée de façon conjointe avec les étudiants de la finalité "Epidémiologie & Biostatistique")

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

**AA1 (D. Renmans):

Partie théorique:

- > Faire connaissance avec les étapes fondamentales du cycle de planification et les cadres de référence généraux de la programmation, de la planification et de l'évaluation des politiques et interventions en santé publique

- > Comprendre les principes de base d'une bonne planification en santé, que ce soit au niveau d'un projet, d'un programme ou d'une politique
- > Disposer d'outils pour pouvoir concrètement appliquer les différentes étapes de la planification de programmes de santé publique et pouvoir les utiliser avec souplesse et créativité
- > Aborder de manière critique les différents aspects de la planification en santé et les défis posés

Partie pratique:

- Concevoir un programme à partir d'un besoin ou problème de santé préalablement identifié
- Planifier ce programme avec l'aide d'outils (modèles logiques et approche du cadre logique)
- Présenter ce programme de manière claire et synthétique pour un décideur (bailleur, responsable, etc.)
- Analyser de façon critique les outils de planification des programmes de santé

**AA2 (K. Castetbon): Utiliser et interpréter les résultats des études pour la décision et l'élaboration des programmes en santé publique

Pré-requis et co-requis

Cours co-requis

SAPU-L4024 | Concepts et méthodes en santé publique | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

SAPU-L5110 | Principes et méthodes de l'évaluation en santé publique | 10 crédits

Cours ayant celui-ci comme co-requis

SAPU-L5211 | Aspects approfondis de la promotion de la santé | 10 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

**AA1 (D. Renmans):

(1) Cours théoriques en présentiel, enregistrés sur Teams pour permettre aux étudiants non présents physiquement de les visionner, permettant la présentation et l'explicitation des concepts et méthodes;

(2) participation active des étudiants à travers des études de cas et des travaux pratiques en groupes. Les méthodes utilisées font appel à un travail actif sur le plan individuel, en petits groupes et en classe. Des outils sont proposés pour guider le travail et font l'objet d'une analyse critique après utilisation. **Pour les travaux pratiques en sous groupes, la présence est obligatoire.** Les étudiants seront avertis des dates à bloquer avant le début du 2e trimestre.

**AA2 (K. Castetbon) :

Cours théoriques et exercices pratiques intégrés au cours.

Contribution au profil d'enseignement

Ce cours contribue à l'acquisition des compétences techniques, organisationnelles, relationnelles et d'adaptation suivantes (voir profil d'enseignement ESP): - Analyser des enjeux de santé publique (C1): en particulier les capacités de description d'un problème de santé, faire des liens et utiliser des stratégies de santé publique, distinguer les principales parties prenantes et leurs rôles et estimer les effets des stratégies - Planifier des stratégies de santé publique pertinentes (C2): en particulier les capacités d'utiliser des données probantes pour la planification, élaborer un plan d'action qui tient compte des ressources, besoins et priorités, appliquer des mécanismes de planification participatifs, présenter les implications, faisabilité et résultats attendus de stratégies - Organiser son travail individuellement et en équipe (C5) - Diriger des équipes (C6) par les capacités à utiliser des outils d'accompagnement et supervision des projets - Fournir un appui-conseil pertinent aux parties prenantes (C7): en identifiant les besoins et demandes de celles-ci face à un problème identifié - Adopter des stratégies de communication (C8): rédiger un programme suivant le format adapté (décideurs), mais aussi développer des capacités d'expression orale par les méthodes pédagogiques utilisées - Faire évoluer son travail (C9): par l'adoption d'attitude d'ouverture et de tolérance et le développement d'esprit critique

Références, bibliographie et lectures recommandées

Portefeuille de lecture disponible sur l'Université virtuelle.
Cf. recommandations fournies pendant les cours et exercices.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Dimitri Renmans: Dimitri.renmans@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Travail de groupe et Examen écrit

Examen écrit

Question ouverte à développement long

Examen à livre ouvert

Méthode(s) d'évaluation (complément)

**AA1 (D. Renmans): La matière fera l'objet d'un examen écrit pour les cours théoriques et d'un travail portant sur la conception, planification et programmation d'un projet pour la partie "Exercices dirigés" (des travaux de groupe, avec des éléments individuels).

**AA2 (K. Castetbon): Examen écrit, à livre fermé + QCM après chaque cours, inclus dans la note finale de l'AA (65% examen écrit + 35% QCM).

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note globale de l'Unité d'Enseignement est la note minimale en cas d'échec d'une AA, sinon la moyenne pondérée de la façon suivante : 35% pour l'examen de l'AA1, 40% pour le travail de l'AA1, 25% pour l'AA2.

Plus d'informations sur la note pour le travail de l'AA1 sera donné le premier cours.

En 2e session, ne doit être représentée que l'AA qui n'est pas réussie en 1ère session (ou plusieurs si c'est le cas).

En cas d'échec en 2e session, un report de cote pour l'AA réussie à l'année académique suivante sera obtenu à partir de 12/20.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | Master en sciences de la santé publique | finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 1